

Procès-verbal de la réunion du conseil

Date	20 septembre 2022	Type de séance	À huis clos
Président	D ^r Brian Postl	Secrétaire de séance	Ashley Haugh
Participants	<p>Conseil d'administration : Bob Adkins; Kelly Butt; Bobby Kwon; David Lehberg; Anne McFarlane; David Morhart; Lorraine Muskwa; D^r Jeff Scott; Judy Steele, Glenda Yeates; Victor Young; Donnie Wing</p> <p>Équipe de direction : D^r Graham Sher (chef de la direction); Judie Leach Bennett (vice-présidente, chef du contentieux et chef de la gestion des risques); Jennifer Camelon (directrice financière et vice-présidente, services généraux); Christian Choquet (vice-président à la qualité et aux affaires réglementaires); D^r Isra Levy (vice-président aux affaires médicales et à l'innovation); Andrew Pateman (vice-président de l'expérience employé, de la culture et de l'excellence); Rick Prinzen (directeur général de la chaîne d'approvisionnement et vice-président aux relations avec les donateurs); Yasmin Razack (directrice générale de la diversité); Richard Smith (dirigeant principal de l'information); Ron Vezina (vice-président aux affaires publiques).</p>		
Invités	Laura Blackadar, Katarina Gustafson, Wanda Lefresne, Moira MacIntosh, D ^{re} Chantale Pambrun		
Membres excusés			

1. Ouverture de la séance et reconnaissance du territoire traditionnel (B. Postl)

Brian Postl, président du conseil, ouvre la réunion.

On souligne le fait que la réunion se tient sur les terres ancestrales des peuples iroquoiens, anishinabewakis, mohawks et algonquins du Saint-Laurent.

2. Approbation de l'ordre du jour (B. Postl)

Après étude, **SUR PROPOSITION** dûment formulée et appuyée, l'ordre du jour de la réunion est adopté.

3. Déclaration de conflit d'intérêts (B. Postl)

Aucun conflit d'intérêts n'est déclaré.

4. Liste des décisions à entériner (B. Postl)

Après étude, **SUR PROPOSITION** dûment formulée et appuyée, la liste des décisions à entériner est approuvée.

4.1 Approbation du procès-verbal

IL EST RÉSOLU QUE le conseil approuve le procès-verbal de la réunion privée du conseil tenue les 15 et 16 juin 2022.

4.2 Approbation du procès-verbal

IL EST RÉSOLU QUE le conseil approuve le procès-verbal de la réunion publique du conseil tenue le 17 juin 2022.

4.3 Rapports sur les activités et les résultats de gestion stratégique

Le conseil reçoit le rapport trimestriel sur les activités et les résultats de gestion stratégique. En ce qui a trait aux activités, le rapport comprend un sommaire des résultats associés aux produits sanguins labiles, aux protéines plasmatiques et aux produits connexes, aux cellules souches ainsi qu'au don et à la greffe d'organes et de tissus. Pour ce qui est de la gestion stratégique, le rapport présente un sommaire des cinq principaux thèmes du plan stratégique.

4.4 Gestion des risques organisationnels

Le conseil reçoit le rapport trimestriel sur les risques organisationnels. Le rapport fournit un résumé des principaux risques pouvant nuire aux objectifs stratégiques et opérationnels de l'organisation.

4.5 État des finances

Une vue d'ensemble de la situation financière et des résultats d'exploitation de l'organisation est présentée au conseil.

4.6 Réponse à la COVID-19

Le conseil reçoit un rapport d'étape concernant la réponse de l'organisation à la COVID-19, y compris un résumé de l'état des opérations et des changements apportés aux politiques COVID-19.

4.7 Nomination des membres de la direction

ATTENDU QUE des changements ont eu lieu au sein de l'équipe de la haute direction de la Société canadienne du sang en 2022,

IL EST RÉSOLU CE QUI SUIT :

Outre le président et la vice-présidente du conseil, les personnes suivantes sont reconnues comme étant les hauts dirigeants de la société :

1. *Graham Sher, chef de la direction*
2. *Judie Leach Bennett, vice-présidente, chef du contentieux et chef de la gestion des risques (secrétaire de la société)*
3. *Jean-Paul Bédard, vice-président aux produits plasmatiques*
4. *Jennifer Camelon, directrice financière et vice-présidente, services généraux*
5. *Christian Choquet, vice-président à la qualité et aux affaires réglementaires*
6. *D'Isra Levy, vice-président aux affaires médicales et à l'innovation*
7. *Andrew Pateman, vice-président à l'expérience employé, à la culture et à l'excellence*

8. *Rick Prinzen, directeur général de la chaîne d'approvisionnement et vice-président aux relations avec les donateurs*
9. *Richard Smith, dirigeant principal de l'information*
10. *Ron Vezina, vice-président aux affaires publiques*
11. *Yasmin Razack, directrice générale de la diversité*

5. Diversité, équité et inclusion (DEI), et autochtonisation (Y. Razack)

Le conseil reçoit un compte rendu des activités menées à la Société canadienne du sang en matière de diversité, d'équité, d'inclusion et d'autochtonisation, y compris un résumé des principales mesures prioritaires prises par la directrice générale de la diversité, Yasmin Razack, depuis son arrivée au sein de l'organisation en décembre 2021 :

- Mesures prioritaires à trois mois : tournée d'écoute; renforcement des capacités des employés en matière de DEI; création d'un conseil de la DEI
- Mesures prioritaires à six mois : développement d'une conscience critique; lancement d'un centre d'excellence inclusif
- Mesures prioritaires à neuf mois : partenariats avec diverses communautés de donateurs et de personnes inscrites; mise en œuvre du Plan d'action pour la réconciliation de la Société canadienne du sang
- Mesures prioritaires à douze mois : mesures de responsabilisation organisationnelle

La discussion porte notamment sur les points suivants :

- Le conseil de la DEI s'efforce d'obtenir des résultats en matière d'équité organisationnelle dans les domaines clés suivants : expérience des employés et capacité en matière de DEI ou d'autochtonisation; augmentation de la diversité des donateurs ou des personnes inscrites; lutte contre le racisme systémique; démarche de vérité et de réconciliation auprès des communautés des Premières Nations, des Métis et des Inuits; et DEI organisationnelle : recherche et données fondées sur des preuves (y compris la détermination de paramètres possibles pour un futur tableau de bord DEI).
- Le sujet de la DEI est abordé par la communauté internationale lors des réunions de l'Alliance of Blood Operators.

- Des liens ont été créés avec différentes communautés ou différents groupes en quête d'équité dans tout le pays. Il faudra du temps pour établir ou réparer les relations avec certaines communautés et gagner leur confiance, mais les employés ont montré qu'ils étaient prêts à prendre le temps de tisser ces liens essentiels.
- Les membres d'une équipe interdivisionnaire se réunissent régulièrement pour s'assurer que le travail est aligné sur les questions de DEI et d'autochtonisation et que tout commentaire ou questionnement formulé par le personnel ou les donneurs ou personnes inscrites est traité de manière appropriée et dans une optique de DEI et d'autochtonisation.

6. Rapports des comités

6.1 Comité des finances et d'audit (J. Steele)

Judy Steele, présidente du comité des finances et d'audit, fait le compte rendu des activités du comité, notamment les suivantes :

- Le comité a examiné les résultats financiers du trimestre ayant pris fin le 30 juin 2022 et les projections pour le reste de l'exercice 2022-2023.
- Il a examiné le contenu du rapport de vérification interne.
- Il a reçu un compte rendu concernant la délimitation du champ d'évaluation des risques de fraude.
- Il a discuté de la hausse des coûts pour la construction du centre de donneurs de plasma.
- Il a examiné les résultats de l'évaluation du vérificateur externe.
- Il a examiné le rapport sur les risques du comité.

6.2 Comité de sécurité, recherche et déontologie (A. McFarlane)

A. McFarlane, présidente du comité de sécurité, recherche et déontologie, fait le compte rendu des activités du comité, notamment les suivantes :



- Le comité a reçu un rapport sur les activités du consultant en bioéthique.
- Il a reçu un compte rendu sur la sécurité des donateurs.
- Il a reçu des rapports trimestriels sur les relations avec les donateurs et la chaîne d'approvisionnement; les initiatives liées à la sécurité; la qualité et la conformité; l'innovation et la gestion du portefeuille; et le programme *Link* visant à renforcer la culture et le système de gestion de la qualité.
- Il a examiné le rapport sur les risques du comité.

6.2.1 Prix Œuvre de toute une vie

Après étude et discussion, **SUR PROPOSITION** dûment formulée, appuyée et acceptée, **IL EST DÉCIDÉ QUE** le conseil d'administration approuve la nomination du D^r Shafique Keshavjee et du D^r Norman Kneteman à titre de colauréats du prix Œuvre de toute une vie de la Société canadienne du sang pour l'année 2022.

6.3 Comité de gestion des talents (J. Scott)

Jeff Scott, président du comité de gestion des talents, fait le compte rendu des activités du comité, notamment les suivantes :

- Le comité a reçu un compte rendu des progrès réalisés dans le cadre de la stratégie pour la santé mentale et le bien-être des employés.
- Il a reçu une mise à jour concernant le *Programme sur l'avenir du travail* de l'organisation.
- Il a reçu un compte rendu sur la santé, le bien-être et la résilience des employés relativement à la COVID-19.
- Il a reçu des rapports trimestriels sur la santé et la sécurité au travail ainsi que sur les relations au travail.
- Il a examiné le rapport sur les risques du comité.
- Il a rencontré le chef de la direction pour faire le point sur son évaluation de rendement trimestrielle.

6.4 Comité de gouvernance (K. Butt)

Kelly Butt, présidente du comité sur la gouvernance, fait le compte rendu des activités du comité, notamment les suivantes :

- Le comité a discuté de la gouvernance des TI à la Société canadienne du sang. D'autres discussions auront lieu à la prochaine réunion du comité.
- Il a confirmé que la journée de réflexion du conseil d'administration de 2023 sera axée sur le donneur dans une multitude de perspectives et de produits.
- Il a reçu un compte rendu sur le programme de gestion des risques organisationnels et le programme de gestion de la continuité des opérations.
- Il a reçu un compte rendu des activités du comité consultatif mixte des PT et de la Société canadienne du sang sur la sélection des administrateurs.
- Il a examiné et approuvé les mises à jour du manuel de gouvernance.
- Il a reçu un rapport des Affaires publiques.
- Il a examiné le rapport sur les risques du comité.

6.5 Compagnie d'assurance de la Société canadienne du sang Limitée (CASCS) et Compagnie d'assurance captive de la Société canadienne du sang Limitée (CACSCS) (G. Yeates)

Glenda Yeates, présidente de la CASCS et de la CACSCS, fait le compte rendu des activités récentes, notamment les suivantes :

CASCS

- La CASCS a reçu régulièrement des rapports d'activités, notamment des états financiers et des rapports d'investissement. Les principales mesures de performance de la CASCS ont été examinées et aucun point préoccupant n'a été relevé.
- La CASCS a approuvé le mandat du groupe consultatif sur les réclamations.
- Elle a reçu un compte rendu sur le rendement du portefeuille de placements et sur le rendement des gestionnaires de placements.

- Elle a reçu un compte rendu sur la mise en œuvre des normes comptables relatives aux contrats d'assurance (IFRS 17) et aux instruments financiers (IFRS 9).
- Elle a examiné les premières réponses de la direction aux recommandations liées à l'exercice de continuité des opérations d'avril 2022 qui concernent la CASCS.
- Elle a participé à la première des trois séances de formation prévues pour explorer la question de l'exposition aux réclamations multiples et de la gestion de ces réclamations dans le cadre du programme d'assurance captive. L'information pertinente sera communiquée au conseil d'administration de la Société canadienne du sang.

Le conseil a reçu le rapport de la CASCS pour le 3^e trimestre de 2022-2023, lequel fait état des performances et des activités en matière d'investissement, de position financière, de conformité réglementaire, de souscription, de sinistres et de gouvernance.

7. Technologie d'inactivation des agents pathogènes (I. Levy, W. Lefresne, C. Pambrun)

Le conseil d'administration reçoit une mise à jour sur la technologie d'inactivation des agents pathogènes adoptée par la Société canadienne du sang pour garantir l'innocuité des unités de plaquettes et de plasma, dont un survol des points suivants :

- La valeur de l'inactivation des agents pathogènes
- Les plans pour l'adoption des unités de plaquettes et de plasma à teneur réduite en agents pathogènes — feuille de route
- Les avantages
- L'expérience suivant la mise en œuvre – suivi

Les discussions portent sur les points suivants :

- Il n'existe actuellement aucune technologie d'inactivation des agents pathogènes sous licence pour les globules rouges. Une fois autorisée, cette technologie offrira une protection accrue contre les agents pathogènes inconnus, élargira les critères d'admissibilité des donneurs (p. ex. en éliminant certains critères d'exclusion) et permettra de réaliser des économies en matière d'efficacité et de productivité.
- Les médecins prescripteurs ont collaboré efficacement au cours de la phase 1 du déploiement réussi des plaquettes à teneur réduite en agents pathogènes (région d'Ottawa, en Ontario). Cela facilitera la mise en œuvre à l'échelle nationale. Les efforts

de collaboration et de sensibilisation se poursuivront pour le déploiement du plasma à teneur réduite en agents pathogènes (plasma traité au solvant-détergent ou plasma SD).

- Une petite quantité de produits dont la teneur en agents pathogènes n'est pas réduite sera conservée en stock pour les rares cas où ils sont nécessaires.

8. Responsabilité sociale d'entreprise (R. Vezina, K. Gustafson, M. MacIntosh)

Le conseil reçoit un compte rendu sur la responsabilité sociale d'entreprise (RSE), y compris un aperçu des points suivants :

- La finalité de la RSE
- Le contexte
- Les résultats de l'évaluation de la matérialité : points saillants et prochaines étapes
- L'investissement en fonction de considérations environnementales, sociales et de gouvernance (ESG)

Les discussions portent sur les points suivants :

- La sécurité des produits sera toujours la priorité, et la RSE permet d'éclairer la prise de décision.
- De plus en plus, il ne suffit pas qu'une entreprise ait de bons « produits » (ou même des produits qui sauvent des vies); les clients veulent savoir si une entreprise partage leurs valeurs personnelles avant de s'engager avec elle.
- Les employés éventuels ont des attentes similaires, et ils veulent une main-d'œuvre stable et en bonne santé.
- L'établissement des rapports sur la RSE de la Société canadienne du sang sera fondé sur les normes de la Global Reporting Initiative. L'organisation respecte déjà un grand nombre de ces normes, mais elle ne communique pas ses activités de manière exhaustive ou visible.
- La CASCS, la CACSCS et les conseils des régimes de retraite sont en train d'examiner la RSE et la façon dont elle s'applique à eux. Pour guider ce travail, une déclaration et des convictions en matière d'investissement ESG ont été rédigées.



- Le travail de la Société canadienne du sang en matière de RSE ainsi que les rapports et la mise en œuvre continueront de progresser en fonction de l'évolution de l'environnement.

Après étude et discussion, ***SUR PROPOSITION*** dûment formulée, appuyée et acceptée, ***IL EST DÉCIDÉ QUE*** le conseil d'administration approuve la déclaration et les convictions de la Société canadienne du sang en matière d'investissement ESG, telles qu'elles ont été proposées.

Déclaration d'investissement de la Société canadienne du sang en fonction de critères environnementaux, sociaux et de gouvernance :

La Société canadienne du sang intègre des considérations environnementales, sociales et de gouvernance (ESG) dans son processus décisionnel en matière d'investissement, car ces facteurs peuvent être des sources de risques et de possibilités susceptibles d'influer sur sa capacité à remplir son mandat et à tenir ses promesses.

Les convictions de la Société canadienne du sang en matière d'investissement ESG sont les suivantes :

La Société canadienne du sang croit :

- *qu'elle et ses entités connexes ont la responsabilité de remplir leurs promesses et leurs mandats respectifs;*
- *que la prise en compte de facteurs ESG contribue à une gestion complète et intégrée des risques et des possibilités d'investissement;*
- *que les facteurs ESG peuvent être des sources de risques financiers et de risques pour la réputation;*
- *que l'intégration des considérations ESG s'applique à la plupart de ses catégories d'actifs et méthodes de gestion de portefeuille, y compris les marchés publics et privés et les stratégies d'investissement actives.*

9. Nouvelle plateforme créative multiproduits (R. Vezina, L. Blackadar, M. MacIntosh)

Un aperçu de la nouvelle plateforme créative multiproduits est présenté au conseil, notamment les aspects suivants :

- Le renouvellement de la marque : objectifs et perspectives
- La plateforme créative : objectifs, mise au point et perspectives
- La campagne *Faire toute la différence* : vidéos et publicités télévisées
- Les indicateurs de rendement clés

Les discussions portent sur les points suivants :

- La Société canadienne du sang est une organisation de confiance et la campagne s'appuiera sur cette confiance pour faire connaître toute la gamme de produits : sang, plasma, cellules souches, organes et tissus.
- La campagne se déroulera dans divers médias : 3 journaux, télévision, radio, médias numériques, etc.

SUR UNE PROPOSITION dûment formulée et appuyée, il est convenu de lever la séance.

La séance est levée à 15 h (HE), le 20 septembre 2022.

* * *